



Le Président

Nos références : DAJI n°2026-A100

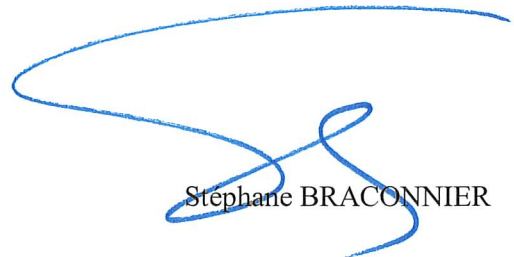
- Vu la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
Vu le code de l'éducation ;
Vu les délibérations du conseil d'administration en formation plénière du 16 décembre 2025 ;

A R R Ê T E

Article unique : La commission de recrutement en première année de master pour la mention Droit public, parcours Droit et stratégies de la sécurité est ainsi composée :

M. Frédéric DEBOVE
Mme Pascale MARTIN-BIDOU, **Présidente**
M. Emmanuel TAWIL

À Paris, le 20 mars 2026



Stéphane BRACONNIER